

	COMPTE RENDU Réunion Ordinaire du Comité Directeur du 23 août 2022	Pages : 4
		23 août 2022
Rédacteurs : SGA		

Visioconférence, Début de séance programmé : 18h, Quorum (10/13) atteint à 18h07

1. EMARGEMENT

Présents : Asif Zahir (Président Commission des Équipes de France & Trésorier Adjoint); Balaji Cadirvelou (Président Commission Formation) ; Lara Armas (Présidente Commission Féminine) ; Maëlle Cargouët (Présidente Commission Développement) ; James Vajoumounien (Secrétaire Générale Adjoint) ; Michel Saravanan (Président Commission Arbitrage); Prébagarane Balane (Président France Cricket) ; Prethevechand Thiyagarajan (Président Commission Sportive & Trésorier) ; Pénélope Chauvin (Secrétaire Générale) ; Tracy Rodriguez (Présidente Commission Jeune).

Présents sans droit de vote : Marjorie GUILLAUME (Directrice générale) Saravana Durairaj (Directeur sportif) ; Sendhil Tambidoure (entraîneur des équipes de France).

Absents excusés : Olivier DUBAUT (Vice président), Deva Amirdalingame (Président Commission Terrain); Mobashar Ashraf (Président Commission Scolaire); Lise Matanga (Gestionnaire administrative).

18h07 : Le quorum (10/13) est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.

Ouverture de la réunion à 18h07 par le président de France Cricket.

2. VALIDATION DES STATUTS DE FRANCE CRICKET 2022

Le Président de France Cricket donne la parole à la Directrice Générale.

La Directrice Générale explique au membre les différentes actions en cours concernant la demande d'obtention d'agrément du ministère des sports et les échanges qui ont eu lieu entre les parties concernées. Elle précise que les statuts ont été validés par le conseiller juridique de France Cricket et indique que ces statuts ont été envoyés au service juridique du ministère des sports qui nous a confirmé que : « *A ce stade, nous n'avons pas d'observations sur la version des statuts transmises dont les dispositions sont conformes à l'annexe I-5 du code du sport.* » Les statuts vont bien évidemment évoluer signale-t-elle, mais à l'heure actuelle, ils sont conformes au code du sport français.

Il est procédé au vote :

Abstention 0	Contre 5	Pour 5
-------------------------------	---------------------------	-------------------------

Toutes les décisions sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante ; Le Président ayant voté pour, les statuts de France Cricket 2022 sont validés.

3. Point sur les championnats

Le président de la commission sportive présente les classements des 11 différentes compétitions, les plannings des phases finales ainsi que le tableau des amendes.

DIVISION 1 MAS	DIVISION 2 MAS		DIVISION 3 MAS	DIVISION 4 MAS IDF	
Q1-DREUX	Poule A	Poule B	Q1-SAINT-OMER	Poule A	Poule B
Q2-LISSES	Q1-BCCP	Q1-BALBYNIENS	Q2-LILLE FLANDRE	Q1-CSPT SARCELLES	Q1-FRANCILIEN
Q3-PARIS ZALMI	Q2-LFPCCMR	Q2-VIPERS GRIGNY	Q3- PARIS ZALMI	Q2-RISING STARS AUBERVILLIERS	Q2-EVRY SUCC
Q4-CREIL	3-ARGENTEUIL	3-FRANCE GYMKHANA	Q4-LFPCCMR	3-BENGAL TIGERS	3-SARCELLES
5-PFC SARCELLES	4-CREIL 2	4-VILLENEUVE SUPER KINGS	5-BCCP	4-FRANCE STAR	4-TUSKERS ASNIERES
6-CCSB95	5-ROYALS 94	5-SULTANS	6-PARIS KNIGHT RIDERS	5-BALBYNIENS	5-DREUX
7-PUC	6-VILLIERS LE BEL		7-PUC	6-AULNAY	6-UIF EVRY
8-BALBYNIENS				7-FRANCE GYMKHANA	7-COLOMBES
				8-ROYALS 94	8-MONTREUIL UBCC

CDF MAS 16U	
Poule A	Poule B
Q1-LILLE FLANDRE	Q1-DREUX
Q2-LFPCCMR	Q2-STANDARD ATHLETIC
3-CREIL	3-PUC
4-LISSES	4-ROYALS 94
5-VILLENEUVE SUPER KINGS	5-PFC SARCELLES

CDF MAS 19U	
Poule A	Poule B
Q1-SAINT OMER	Q1-CREIL
Q2-LFPCCMR	Q2-VIPERS GRIGNY
3-SULTANS	3-FRANCE GYMKHANA
4-CCSB95	4-BCCP
5-VILLIERS LE BEL	5-PARIS ZALMI
6-BALBYNIENS	6-PARIS KNIGHT RIDERS
	7-ARGENTEUIL
	8-USCA

FCPL MAS	
Poule A	Poule B
Q1-PERF SQUAD FC	Q1-PUC
Q2-CCSB95	Q2-DREUX
3-VIPERS GRIGNY	3-PARIS ZALMI
4-CREIL	4-PFC SARCELLES
5-FRANCE GYMKHANA	5-BALBYNIENS
6-TUSKERS ASNIERES	6-UIF EVRY
7-ROYALS 94	

CDF MAS	
Poule A	Poule B
Q1-DREUX	Q1-PFC SARCELLES
Q2-CREIL	Q2-PERF SQUAD FC
3-FRANCE GYMKHANA	3-PUC
4-PARIS ZALMI	4-ROYALS 94

CDF FEM 16U	
Poule A	Poule B
Q1-PFC SARCELLES	Q1-VIPERS GRIGNY
Q2-CREIL	Q2-DREUX
3-ARGENTEUIL	3-VILLENEUVE SUPER KINGS
4-VILLIERS LE BEL	4-ROYALS 94

DIVISION 1 FEM
Q1-LISSES
Q2-NANTES
3-LILLE FLANDRE
4-PUC

DIVISION 2 FEM	
Poule A	Poule B
Q1-LFPCCMR	Q1-FRANCE GYMKHANA
Q2-BALBYNIENS	Q2-CCSB95
3-PARIS KNIGHT RIDERS	3-SAINT OMER
4-SULTANS	4-PARIS ZALMI
5-USCA	5-BCCP

Le vice-président de la commission sportive commente le document des amendes et souligne que l'ensemble des amendes doivent être acquittées au plus tard le vendredi 26 août 2022 à 12h. Dans le cas contraire, l'équipe qualifiée pour la phase finale sera déclarée forfait.

Date	Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Commentaire
10/04/2022 - 11:00 D2_FEM-03	D2 FEM	T=BAGATELLE A=BALBYNIENS	SULTANS 0/0 (0)	PARIS KNIGHT RIDERS 0/0 (0)	--SULTANS & PARIS KNIGHT RIDERS : Absence de l'équipe --Match « non jouable » et pas rejoué. Aucun point attribué --Sanction : 13-IA, Retrait de 2points dans le classement D2 et amende de 200€ pour SULTANS --Sanction : 13-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 200€ pour PARIS KNIGHT RIDERS
10/04/2022 - 14:00 D2_FEM-10	D2 FEM	T=BAGATELLE A=BALBYNIENS	SULTANS 0/0 (0)	BALBYNIENS 0/0 (0)	--SULTANS : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D2 et amende de 300€ pour SULTANS --BALBYNIENS gagne le match par forfait
16/04/2022 - 11:00 CDF_MAS_19U-35	CDF MAS 19U	T=CREIL A=COLOMBES	CREIL 0/0 (0)	PARIS KNIGHT RIDERS 0/0 (0)	--PARIS KNIGHT RIDERS : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 200€ pour PARIS KNIGHT RIDERS --CREIL gagne le match par forfait
07/05/2022 - 15:30 CDF_MAS_16U-33	CDF MAS 16U	T=SARCELLES A=LISSES	VILLENEUVE SUPER KINGS 0/0 (0)	LISSES 0/0 (0)	--VILLENEUVE SUPER KINGS : équipe incomplète --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D2 et amende de 200€ pour VILLENEUVE SUPER KINGS --LISSES gagne le match par forfait
21/05/2022 - 11:00 D1_MAS-11	D1 MAS	T=CHANTILLY A=PARIS KNIGHT RIDERS	CCSB95 0/0 (0)	LISSES 0/0 (0)	--PARIS KNIGHT RIDERS : absence d'arbitrage --Sanction : retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 400€ pour PARIS KNIGHT RIDERS --Match reporté
22/05/2022 - 15:30 D4_MAS_IDF-25	D4 MAS IDF	T=BAGATELLE A=PUC	ROYALS 94 2 0/0 (0)	FRANCE STAR 0/0 (0)	--PUC : absence d'arbitrage --Sanction : retrait de 2points dans le classement D1 et amende de 400€ pour PUC --Match reporté
04/06/2022 - 11:00 CDF_MAS_19U-31	CDF MAS 19U	T=GRIGNY A=VILLENEUVE SUPER KINGS	VIPERS GRIGNY 0/0 (0)	PARIS KNIGHT RIDERS 0/0 (0)	--PARIS KNIGHT RIDERS : équipe incomplète --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 200€ pour PARIS KNIGHT RIDERS --VIPERS GRIGNY gagne le match par forfait
11/06/2022 - 14:00 D4_MAS_IDF-46	D4 MAS IDF	T=AULNAY A=AULNAY	COLOMBES 0/0 (0)	EVRY SUCC 0/0 (0)	--COLOMBES : équipe incomplète --Sanction : 12-IA, Match forfait et amende de 200€ pour COLOMBES --EVRY SUCC gagne le match par forfait
02/07/2022 - 11:00 D2_MAS-19	D2 MAS	T=MANTES LA JOLIE A=EVRY SUCC	FRANCE GYMKHANA 0/0 (0)	BALBYNIENS 2 0/0 (0)	--FRANCE GYMKHANA : équipe incomplète --Sanction : 12-IA, Match forfait et amende de 200€ pour FRANCE GYMKHANA --BALBYNIENS 2 gagne le match par forfait
03/07/2022 - 11:00 D1_MAS-19	D1 MAS	T=CREIL A=ROYALS 94	CREIL 0/0 (0)	PFC SARCELLES 0/0 (0)	--ROYALS 94 : Absence d'arbitrage --Sanction : 7-IA, Retrait de 2points dans le classement D2 et amende de 400€ pour ROYALS 94 --Match reporté
03/07/2022 - 11:00 D1_MAS-14	D1 MAS	T=CHANTILLY A=VILLIERS LE BEL	CCSB95 0/0 (0)	PUC 0/0 (0)	--VILLIERS LE BEL : Absence d'arbitrage --Sanction : 7-IA, Retrait de 2points dans le classement D2 et amende de 400€ pour VILLIERS LE BEL --Match reporté
09/07/2022 - 11:00 FCPL_MAS-19	FCPL MAS	T=DREUX A=ARBITRE PANEL	PERF SQUAD FC 0/0 (0)	CREIL 0/0 (0)	--CREIL : équipe incomplète --Sanction : 12-IA, Match forfait et amende de 200€ pour CREIL --PERF SQUAD FC gagne le match par forfait
10/07/2022 - 10:00 FCPL_MAS-11	FCPL MAS	T=VINCENNES A=LISSES	TUSKERS ASNIERES 0/0 (0)	ROYALS 94 0/0 (0)	--ROYALS 94 : équipe incomplète --Sanction : 12-IA, Match forfait et amende de 200€ pour ROYALS 94 --TUSKERS ASNIERES gagne le match par forfait
10/07/2022 - 10:00 CDF_MAS_19U-04	CDF MAS 19U	T=BAGATELLE A=BCCP	LFPCCMR 0/0 (0)	VILLIERS LE BEL 0/0 (0)	--VILLIERS LE BEL : Absence de l'équipe --Sanction : 12-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D2 et amende de 200€ pour VILLIERS LE BEL --LFPCCMR gagne le match par forfait
17/07/2022 - 11:00 D3_MAS-11	D3 MAS	T=BAGATELLE A=TUSKERS ASNIERES	PARIS KNIGHT RIDERS 0/0 (0)	PARIS ZALMI 2 0/0 (0)	--PARIS KNIGHT RIDERS : équipe incomplète --Sanction : 12-IA, Match forfait et amende de 200€ pour PARIS KNIGHT RIDERS --PARIS ZALMI 2 gagne le match par forfait
24/07/2022 - 12:00 CDF_MAS_16U-21	CDF MAS 16U	T=DREUX A=DREUX	DREUX 0/0 (0)	PUC 0/0 (0)	--PUC : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D1 et amende de 200€ pour PUC --DREUX gagne le match par forfait
24/07/2022 - 13:00 CDF_MAS_16U-46	CDF MAS 16U	T=DREUX A=DREUX	DREUX 0/0 (0)	PUC 0/0 (0)	--PUC : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D1 et amende de 300€ pour PUC --DREUX gagne le match par forfait
24/07/2022 - 14:00 CDF_MAS_16U-16	CDF MAS 16U	T=DREUX A=DREUX	DREUX 0/0 (0)	STANDARD ATHLETIC 0/0 (0)	--STANDARD ATHLETIC : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait et amende de 200€ pour STANDARD ATHLETIC --DREUX gagne le match par forfait
24/07/2022 - 15:00 CDF_MAS_16U-41	CDF MAS 16U	T=DREUX A=DREUX	DREUX 0/0 (0)	STANDARD ATHLETIC 0/0 (0)	--STANDARD ATHLETIC : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait et amende de 300€ pour STANDARD ATHLETIC --DREUX gagne le match par forfait
24/07/2022 - 13:00 D2_MAS-08	D2 MAS	T=CREIL A=TUSKERS ASNIERES	CREIL 2 221/7 (29.3)	LFPCCMR 220/10 (28.4)	--CREIL : Joueur Mukhtar Qamar (91396), ayant déjà joué 2 matches en division 1 (1/4), ne peut plus jouer en division inférieur --Sanction : 9-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D2 et amende de 200€ pour CREIL --LFPCCMR gagne le match par forfait
30/07/2022 - 11:00 D1_FEM-04	D1 FEM	T=NANTES A=NANTES	LISSES 0/0 (0)	NANTES 0/0 (0)	--NANTES : Déclaration de forfait --Sanction : 13-IA, Match forfait et amende de 200€ pour

					NANTES --LISSES gagne le match par forfait
30/07/2022 - 14:00 D1_FEM-22	D1 FEM	T=NANTES A=NANTES	LISSES 0/0 (0)	NANTES 0/0 (0)	--NANTES : Déclaration de forfait --Sanction : 13-IA, Match forfait et amende de 300€ pour NANTES --LISSES gagne le match par forfait
31/07/2022 - 11:00 D1_FEM-10	D1 FEM	T=NANTES A=NANTES	NANTES 0/0 (0)	LISSES 0/0 (0)	--NANTES : Déclaration de forfait --Sanction : 13-IA, Match forfait et amende de 300€ pour NANTES --LISSES gagne le match par forfait
31/07/2022 - 14:00 D1_FEM-16	D1 FEM	T=NANTES A=NANTES	NANTES 0/0 (0)	LISSES 0/0 (0)	--NANTES : Déclaration de forfait --Sanction : 13-IA, Match forfait et amende de 300€ pour NANTES --LISSES gagne le match par forfait
06/08/2022 - 11:00 D4_MAS_IDF-36	D4 MAS IDF	T=DREUX A=TUSKERS ASNIERES	DREUX 2 0/0 (0)	COLOMBES 0/0 (0)	--COLOMBES : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement D4 et amende de 200€ pour COLOMBES --DREUX gagne le match par forfait
06/08/2022 - 14:00 D4_MAS_IDF-29	D4 MAS IDF	T=DREUX A=COLOMBES	DREUX 2 0/0 (0)	TUSKERS ASNIERES 0/0 (0)	--COLOMBES : Absence d'arbitrage --Sanction : 7-IA, Retrait de 2points dans le classement D4 et amende de 400€ pour COLOMBES --Match reporté
07/08/2022 - 14:00 FCPL_MAS-23	FCPL MAS	T=CHANTILLY A=CCSB95	PARIS ZALMI 0/0 (0)	PFC SARCELLES 0/0 (0)	--PFC SARCELLES : Absence de l'équipe --Sanction : 13-IA, Match forfait, retrait de 2points dans le classement FCPL et amende de 200€ pour PFC SARCELLES --PARIS ZALMI gagne le match par forfait

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

4. Préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Un vote électronique sera organisé du 10 au 20 septembre 2022 afin de valider les documents officiels de France Cricket.

L'Assemblée Générale Extraordinaire par visio-conférence se tiendra le mercredi 21 septembre 2022 de 18h à 19h.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

La séance est levée à 19h35, Publié avec l'approbation du Président.